

**De la
nécessité d'un
culte public**

abbé de Mably

LIREGRATUITEMENT.COM

De la nécessité d'un culte public

abbé de Mably

LU AVEC [LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

DE L'ÉDITEUR

Si les citoyens éclairés doivent concourir de tous les efforts de leur zèle, de leur portion de connaissances et de lumières, à revivifier l'esprit public , à dissiper les ténèbres inséparables des orages politiques , et à le ramener au vrai principe de toute civilisation, n'est -ce pas surtout lorsque le calme rend le peuple à lui-même, et laisse à la sagesse du Gouvernement là liberté de réparer ses maux, de combler les vides des lois, d'épurer, de rétablir celles qu'a dégradées ou détruites l'esprit de parti , et de leur imprimer un caractère de moralité qui en inspire l'amour ?

Il n'est pas de moyen plus efficace pour atteindre ce but important , que d'associer aux lois le culte religieux, et de lui rendre sa première publicité.

Il ne s'agit pas ici de démontrer la nécessité d'une religion. De sentiment en

est iriné en nous comme celui de sort auteur. Il suffit de consulter l'instinct primitif de la nature, les simples lumières de la raison , le sens intime de la conscience pour en sentir le besoin. L'idée d'un Dieu suppose aussi essentiellement une religion . que l'existence du monde démontre l'existence d'un Dieu. Et si îa religion n'est autre chose que la connaissance la plus parfaite que l'homme puisse avoir de la Divinité et des devoirs qu'elle lui impose, l'obligation de î'honorer par un culte public , est une conséquence immédiate de ce principe.

Il n'est pas de nation , quelque sauvage qu'elle soit, qui n'ait un culte, des autels , des sacrifices , des prêtres. L'ignorance , la perversité de l'esprit , la corruption du cœur et l'abus du génie ont pu seuls enfanter des matérialistes. Mais on n'a jamais vu un peuple athée. Un tel peuple serait en contradiction avec les consciences individuelles , avec toutes les nations , avec tous les êtres , avec la

nature entière : il démentirait le langage unanime du ciel et de la terre , la tradition constante de tous les siècles ; il n'aurait pour frein que la loi du plus fort, et finirait par se détruire lui-même. Si le culte que la Divinité exige de ses créatures n'est malheureusement pas par-tout uniforme * par -tout également digne de sa souveraine majesté * c'est que les hommes y ont mêlé leurs préjugés , leurs erreurs , l'ont plus ou moins altéré , dégradé par leurs passions.

On ne se propose pas non plus de discuter si le Christianisme est la seule et véritable religion que l'Eternel ait donnée aux hommes. L'antiquité de son origine* la perpétuité de sa foi, l'authenticité et l'accomplissement de ses prophéties , la publicité de ses miracles , l'héroïsme de ses martyrs, son intégrale conservation à travers la rouille des siècles , la continuité de ses triomphes sur les erreurs et les passions , les nouveaux degrés de certitude qu'elle vient d'acquérir en sortant dans

sa pureté, soit de dessous les ruines de ses autels et de ses temples , soit du fond des cachots où l'impiété avait cru l'enfermer ou l'enchaîner, soit enfin du milieu des poignards et des haches où elle devait humainement s'éteindre dans le Sang de ses défenseurs : cet assemblage de traits miraculeux , ce faisceau de lumières doit suffire , sans doute , pour démontrer à tout esprit

droit , à toute conscience vertueuse , que la religion Chrétienne porte l'empreinte de la vérité divine , et qu'elle est la seule qui réunisse en sa faveur tous les caractères propres à manifester le genre d'adoration que nous impose sa souveraine puissance.

Nous n'examinerons pas non plus si le Christianisme est la religion la plus analogue aux mœurs et aux besoins d'un peuple dont le gouvernement est devenu tout -à -coup républicain. La religion chrétienne , dès-lors qu'elle est la seule véritable , la seule divine , doit nécessai-

rement convenir à toutes les formes de gouvernement, parce que tous doivent se coordonner aux lois du gouverneur éternel. Cette question d'ailleurs aurait pu exciter l'examen de la politique, à la naissance ou à la régénération d'un empire qui jusqu'alors n'aurait eu aucun culte, ou qui voudrait secouer le joug de son ancienne religion , pour s'en fabriquer une nouvelle ; et même dans cette hypothèse le choix ne pourrait être que favorable à la religion professée par le peuple français depuis les premiers âges de sa fondation , puisqu'il n'y a pas de morale plus pure, de doctrine plus parfaite que la sienne, d'analogie plus directe, d'accord plus harmonieux qu'entre les principes de la fraternité , de l'égalité civile, sur lesquels se trouvent basés les gouvernements républicains , et l'égalité, la charité évangélique qui tendent à faire de tous les hommes un peuple d'amis, une famille de frères.

Au reste y ces différentes discussions

sont du ressort de la théologie ; et le zèle des vrais ministres , le vœu unanime du peuple , l'affluence des catholiques dans nos temples , depuis que la terreur ne veille plus aux portes , prouvent d'une manière bien sensible , que la majeure et la plus

saine partie des français il* ont pas besoin que l'on rétablisse dans leurs esprits les preuves lumineuses d'une religion , dont les jours de ténèbres et de calamités ne leur ont fait chérir et conserver que plus précieusement le dépôt sacré dans leurs cœurs.

Mais comme la philosophie moderne a perverti son étymologie , son acception , en faisant consister son mérite et son savoir dans la singularité des opinions, dans la recherche de tous les paradoxes, dans les faux principes d'une égalité mal entendue et d'une liberté, ou plutôt d'une licence , subversive de toute idée religieuse , de tout ordre , de toute vertu ; comme nos philosophes actuels prétendent les réformateurs des abus f

les réparateurs du bonheur public , les instituteurs du genre-humain; comme enfin ils dénigrent la religion , sous le prétexte qu'elle est le fléau des gouvernements, l'irréconciliable ennemie de ses lois , (tandis qu'elle en est par principe le plus ferme soutien) ; nous avons pensé qu'il n'y avait pas de moyen plus propre à les rappeler, ainsi que leurs partisans,, aux principes constitutifs de l'ordre public , qu'en combattant leur dangereux système avec les armes de cette philosophie , dans le nom de laquelle ils semblent aujourd'hui tout faire consister. S'ils sont de bonne foi , peuvent-ils ne pas gémir intérieurement sur les précipices qu'ils ont creusés sous nos pas , et déplorer les vices , les désordres , les scandales auxquels ils ont ouvert la porte par la licence de leurs maximes , qu'ils ont enhardis peut-être par leurs conseils, et consacrés par leurs exemples ? Peuvent-ils douter que ce ne soit à l'immoralité , à l'égoïsme, à l'injustice auxquelles fini-

piété a sacrifié toutes les vertus, que nous devons la profanation , le renversement de nos autels , le dépouillement , la dépo-

pulation de nos familles, les guerres civiles qui ont armé les uns contre les»

autres, des citoyens dont la bravoure eût été si utile à la patrie.

Mais si c'est le sentiment du bien qui a égaré nos philosophes dans des labyrinthes de systèmes mille fois plus désastreux que les abus qu'ils voulaient réformer; ce même sentiment ne doit-il pas aujourd'hui les réconcilier avec la saine philosophie , ou plutôt avec la religion , seule capable de réparer les maux qu'ils ont faits ?

•Quel service ne rendrait-on pas à la littérature, à la société, aux gouvernemens, au genre-humain, s'il était possible de ramener la philosophie à ses vrais élémens , à sa destination première ; si l'on parvenait à rappeler ses sectateurs des routes ténébreuses où les ont égarés les fausses lueurs d'une imagination exal-

%£e 1 tandis que le flambeau de la raison les eut conduits bien plus sûrement à la découverte du vrai et du bien , de la seule morale d'où dérivent la prospérité publique et le bonheur des individus ? Nous serions purgés de ces flots d écrits qui ne respirent que la licence, de ces productions gigantesques, de ces systèmes aussi révoltans dans leurs principes que dans leurs conséquences , et dont le style et les pensées sont si profondément métaphysiques , que les auteurs deviennent souvent inintelligibles pour eux-mêmes jutant que pour nous.

La littérature française commencerait sa première épuration par le blâme et Ja flétrissure de cet ouvrage de ténèbres f d'autant plus affligeant pour l'Institut national , qu'il est sorti de la main d'un de ses membres , et qu'il compromettrait cette célèbre

compagnie elle-même, si elle gardait plus long-tems le silence sur une production aussi outrageante pour la raison que pour les mœurs.

Comme tous les philosophes se croient ten droit de soumettre la religion à la vanité de leur calcul , à la faiblesse de leur conception , et qu'ils la considèrent moins d après les consolations intérieures qu'elle donne et les félicités futures qu'elle promet, que sons ses rapports avec l'ordre social , comment mieux leur persuader la nécessité de rendre au culte catholique sa première publicité,, qu'en leur parlant le langage de la philosophie, et en leur remettant littéralement sous les yeux les principes de législation d un écrivain dont le témoignage leur doit être d'autant moins suspect , qu'ils le regardent comme un de leurs plus célèbres oracles ?

Loin de craindre que le rétablissement du culte catholique donne la plus légère secousse à l'organisation politique, il en raffermira au contraire les ressorts, leur imprimera une nouvelle force, une double énergie, non-seulement en nous, montrant la soumission aux lois civiles

dérivant de l'autorité divine , source de toute puissance , mais en réunissant entr'elles toutes les consciences , et en les attachant au Gouvernement par le sentiment intérieur de la persuasion. Cet acte important de législation est d'autant plus digne du Vlagistrat suprême qui dirige avec tant de sagesse les rênes du pouvoir parmi nous, qu'il mettra le sceau à sa gloire, en même-tems qu'il couronnera le vœu du peuple. Quel philosophe serait assez ennemi de la tranquillité , de l'ordre et de la moralité publique , pour oser s'élever contre une loi unanimement désirée ef; déjà sanctionnée par tous les cœurs?

Il est cependant une remarque importante que nous devons faire ici. Nous sommes loin de prétendre qu'il faille modifier le catholicisme , ou le réformer sur la législation du philosophe dont nous publions l'écrit. Nous n'adoptons pas indistinctement toutes ses maximes. Nous ne cherchons pas plus à découvrir quelle était sa catholicité personnelle. D'ailleurs,

Mably ne s'érige pas en théologien , mais en politique. A ce titre , il parle à toutes les nations j il démontre pour tous les peuples , pour tous les gouvernemens , quels qu'ils soient , que la publicité d'un culte est essentiel à la garantie de l'ordre social, sans chercher à déterminer celui qu'ils doivent embrasser. En un mot , son unique but est d'éclairer les esprits et de rendre les hommes religieux par raison, pour en faire ensuite des hommes vertueux par choix. Par la seule force du raisonnement , il pulvérise les athées , confond les déistes et leur prétendu culte intérieur , leur impose une loi , bien digne depuis long-tems d'être mise en vigueur, la loi du silence, et les condamne à une réclusion perpétuelle s'ils persistent à professer publiquement leurs impiétés. Pour empêcher que l'harmonie politique soit troublée par la différence des opinions religieuses, il ne veut pas même permettre l'établissement d'un culte nouveau y il commande pour la

culte reçu un respect universel; et comme ses ministres sont aussi utiles à la chose publique sous le rapport moral , que le sont ses magistrats sous le rapport politique , l'auteur philosophe charge les gouvernemens de leur assigner une juste et suffisante subsistance.

S'il se rencontre dans la partie législative de Mably , relativement à son plan d alliance entre la religion et la philosophie,

d publier cet extrait. XI ci cl ailleurs eu pour but de mettre à portée d'en profiter , ceux à qui la fortune ou l'état ne permet point de se procurer un ouvrage de treize à quinze volumes.

Enfin , cet essai peut être utile aux législateurs qui s occupent de rendre ail peuple son culte et sa morale ; aux philosophes qui ne doivent consacrer leurs lumières qu'à la propagation de la vérité ; à ceux qui auraient le malheur d etre encore imbus des erreurs révolutionnaires , et aux catholiques euxmêmes qui ne sauraient trop se mettre en garde contre les astucieux argumens de l'incrédulité.

de l a nécessité

D'UN CULTE PUBLIC

Et des lois propres à établir V union, entre la Religion et la Philosophie .

La forme de Ici partie des (Euvres de Majblÿ çui traite de la législation est celle d'un entretien y suppose entre un Philosophe protestant et un Milord anglais . Après avoir considéré } sous leurs différentes faces y les loix relatives cl V éducation que la République doit donner aux citoyens y c/prcs s 'être convaincus réciproquement (cl'accord sur la nécessité absolue de reconnaître un Dieu J des maux effrayons que produit V Athéisme y le Philosophe reprend ainsi:

En m'apprenant qu'il y a un Dieu , qu'il est mon juge et le dispensateur de tous les biens dont je jouis ; ma raison m'apprend

que je dois le respecter, l'aimer, le craindre et lui offrir le tribut de ma recon-

naissance. C'est de ces sentimens réunis qu'est né chez tous les peuples le culte religieux qu'ils rendent à la Divinité. Dans leur bonheur ou dans leur malheur , ils se sont rassemblés comme par instinct pour honorer Dieu par leur joie , pour implorer son secours par des prières et des sacrifices. Dire que ce culte doit être abandonné au zèle et à l'imagination des citoyens , et qu'il est inutile d'élever des temples et des autels , d'instituer des cérémonies , et d'avoir des pretres pour y présider c'est une opinion aussi ridicule que dangereuse. Il suffit que les hommes aient un devoir à remplir, pour que le Législateur soit obligé de le soumettre à des règles certaines. Je me croirais digne d'un châtiment sévère, si j'osais décrier un culte utile à mes concitoyens ; ou si j'entreprenais de le détruire, je mériterais,....

Je vous entends , dit Milord en interrompant notre Philosophe avec vivacité ; mais ne pensez pas qu'après vous avoir abandonné sans regret les Athées, pour en faire tout ce que vous voudrez, je vous permette de condamner les Déistes à la prison. Quel est , je vous prie ,

leur crime? Les philosophes, qui reconnaissent dans l'Etre suprême les mêmes attributs que vous; qui croient que la Providence gouverne l'univers, et que des récompenses ou des châtimens nous sont destinés dans une seconde vie ; qui ordonnent en un mot d'obéir à Dieu en obéissant fidèlement à la raison

qu'il nous a donnée pour nous servir de guide : quelles alarmes de pareils philosophes peuvent-ils donner à la République ? Quelque grand que soit Dieu ; j'ai l'orgueil de croire; par-

donnez-moi ces expressions , que l'hommage de respect, d'amour et de reconnaissance que lui rendent des êtres raisonnables, dans le fond de leur cœur, peut ne lui être pas désagréable. Mais pourrais-je penser qu'il attend de nous ces vaines cérémonies qui ne sont propres qu'à étouffer* le véritable esprit

de la religion, et qui sont inutiles à la société?

Je conviens avec vous , repartit notre Philosophe , qu'une religion toute métaphysique, en dégageant notre âme de nos sens , pour l'élever jusqu'à Dieu, paraîtrait plus sublime, et ne répondrait du citoyen qui la pratiquerait.

Mais permettez-moi de vous demander si elle sera plus conforme à la nature des hommes. Nous ne sommes pas des Anges. Si notre âme exerce un grand pouvoir sur notre corps , il est également certain que notre corps exerce à son tour un grand pouvoir sur notre ame; c'est parce que leur action est réciproque , que je veux une religion qui, en nous en élevant à des idées spirituelles , tienne cependant à un culte et à des cérémonies corporelles qui unissent les citoyens entr'eux par des actions sensibles, et les disposent à n'avoir qu'un même esprit , et à remplir leurs devoirs mutuels. Vous attendez , Milord , de grandes choses de la religion raffinée des Déistes , elle produira peut-être quelques sages; mais ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que si vous négligez de rappeler la multitude par un culte public, périodique et uniforme, à la pensée d'un Dieu juste , bienfaisant, qui gouverne le monde, et lit dans le fond de notre coeur: vous verrez en quelque sorte tout sentiment de religion s'anéantir peu-à-peu , ou se défigurer de la manière la plus étrange.

Quand les sociétés, en se formant, auraient

Suivi avec la plus grande exactitude , les intentions de la nature ; quand elles auraient continué à se conformer à l'ordre dont je vous ai d'abord parlé ; je doute qu'elles n'eussent pas eu besoin d'un culte public et régulier pour perpétuer leur bonheur. Mais nous , Milord, nous, accablés sous le poids des affaires que nous avons eu la sottise de nous créer ; nous , enivrés de nos plaisirs et de nos voluptés; nous, gouvernés ou plutôt tyrannisés par des passions aussi injustes et aussi violentes que notre avarice et notre ambition ; tandis que la terre est couverte d'une multitude innombrable d'hommes condamnés à gagner, à la sueur de leur front, le pain qui les nourrit; sommes-nous faits pour porter métaphysiquement nos regards vers le ciel ? Pouvons-nous nous passer d'une religion qui , à des heures marquées et à des jours solennels, nous rappelle dans des temples pour rafraîchir dans notre mémoire la crainte de Dieu et l'amour de nos devoirs ? Il ne faut point se faire illusion ; voyons les hommes tels qu'ils sont. Tandis que le culte public et les exercices journaliers de la religion ont si peu de pouvoir sur notre âme toujours distraite , comment peut-on es-

pérer que votre Déisme sera un frein ça

d'arrêter les citoyens d'une République; , où

tous les vices sont encouragés ? Il en est de la religion comme des Loix civiles. Croyez-vous

qu'il suffise de les publier pour qu'on y obéisse?

JNCavoris-nous pas besoin que des Tribunaux nous avertissent continuellement qu'elles sont en vigueur ? et comme les Loix seraient inutiles sans les Magistrats , la religion , loin de conserver son pouvoir, deviendrait une source de discordes, de

haines et d'erreurs, sans un culte autorisé , et sans des prêtres qui en régleraient l'ordre et les cérémonies.

C'est d'après ces considérations que, si je conviens avec vous que la religion doit élever notre âme à des pensées sublimes et spirituelles, il faut que vous conveniez avec moi que pour être utile aux hommes , elle doit être accompagnée d'un culte sensible et public. Si vous n'admettez qu'une de ces deux vérités , vous tomberez , je crois , dans l'erreur; et c'est en les regardant toutes deux comme la règle des loix qui intéressent la religion , que le Législateur ne s'égarrera jamais.

Voulez-vous vous en rapporter à un grand homme qui a gouverné sa Patrie dans les tems

les plus difficiles, qu'on ne peut cependant pas accuser de superstition , et qui a étudié en philosophe les réglemens les plus propres à faire fleurir une République ? Je pense, dit-il , qu'il doit y avoir des temples dans les villes ; et je ne puis adopter l'opinion des Mages de Perse qui persuadèrent à Xercès de brûler les Grecs, parce qu'ils renfermaient entre des murailles les Dieux à qui tout doit être ouvert, et dont l'univers entier est le temple et la demeure» Les Grecs et nos pères, ajoute Cicéron, ont pensé plus sensément. Pour affermir la piété que nous devons aux Dieux , ils ont voulu en quelque sorte les faire habiter parmi nous ; et cette doctrine est avantageuse à la société, puisque, selon la remarque de Pythagore , la piété et la religion ne font jamais tant d'impression sur l'esprit, que lorsque nous sommes occupés du culte des Dieux. C'est pour cela que Thaïes, le plus célèbre des Sages de la Grèce, a dit que nous devons être persuadés que tout est plein de Dieux; car ne les perdant point de vue , nous tâcherons de nous rendre plus dignes de leur protection.

Si je ne puis m'empêcher d'approuver le gentiment de tous ces sages , ne dois-je pas

proire que c'est se rendre coupable que de dé-^ truire ou d'ébranler seulement dans les citoyens les motifs qui les portent à respecter le culte religieux qu'ils rendent à la Divinité? Pourquoi fait-on .consister aujourd'hui toute la philosophie à mépriser et haïr toutes les religions? Pourquoi déclame-t on continuellement contre les cérémonies et les rites dont les hommes sont convenus pour marquer, leur respect et leur reconnaissance à PÈtre suprême? il entre, sans doute, beaucoup d'ignorance dans cette conduite ; car la plupart de nos Philosophes ne sont guères que des espèces de beaux-esprits qui ne se donnent point la peine de lier ensemble quelques idées. Ils ne prévoient pas que le mépris des cérémonies doit conduire à l'oubli de Dieu. Plus ils se plaignent amèrement des préjugés religieux qui gouvernent le monde, plus ils devraient penser que les hommes, naturellement portés à la superstition , ont besoin qu'un culte fixe et certain les préserve de toutes les folies où leur imagination , leur ignorance , leur crainte , leur espérance et leur fanatisme les porteraient. Puisque la doctrine de ces prétendus Philosophes produit un grand mal, Platon avait raison

de les proscrire ; et quand vous leur accorde-* riez, Milord, votre protection, je ne pourrais, en votre faveur, me dispenser de les séparer, pour quelque tems , de la société.

Tout hommage , disent souvent les Déistes, est reçu , parce que Dieu , qui nous juge sur nos intentions, n'exige pas que nous lui rendions un hommage digne de lui , mais tel que nous sommes capables de le rendre. Par quelle raison s'acharnent-ils donc à décrier une religion qu'ils ne croyentpas désagréable à

Dieu , et qui est utile à leurs concitoyens? S'ils ne peuvent dire le bien qu'ils se proposent, et si leur témérité est propre à porter le relâchement dans les mœurs et le trouble dans la société, les lois ne sont-elles pas en droit de les réprimer ?

Je vous l'avoue , Milord , n'est-ce pas une des plus grandes calamités de l'Europe , que cette licence avec laquelle on attaque ouvertement la religion qu'on y professe ? Je ne suis point Théologien ; mais quand cette religion serait aussi fausse que toutes les autres, n'est-il pas vrai que dans la situation actuelle des choses , ç'est presque la seule règle de morale qu'aient la plupart des hommes , et que si elle leur

manque, ils ne connaîtront plus aucun frein ? Que signifient clone toutes ces rapsodies impertinentes qu'on nous débite comme autant de leçons et de préceptes de philosophie? Puisque nous n'avons point de Déiste qui ne se compare modestement à Socrate , je voudrais au moins que tous ces petits messieurs songeassent, à l'imiter. Ce sage , qui parlait de l'Etre suprême avec toute la dignité et la grandeur où peut atteindre l'esprit humain , vivait au milieu des superstitions les plus grossières. Le voyait-on insulter à la religion publique ? Invitait-il les Athéniens à fermer leurs temples et à briser leurs autels? Pensez-vous que ce fut par son conseil qu'Acibiade mutila les statues de Mercure ? Je crois bien qu'en raisonnant avec Platon ou quelque autre philosophe , il ne rejetait pas une plaisanterie qui se présentait à lui 5 mais pour corriger le peuple de ses erreurs, il ne prit jamais le parti insensé de se déclarer l'ennemi de Jupiter ou de Minerve. Il ne déclamait pas contre les Dieux d'Athènes ; i] se contentait de montrer la vérité , en parlant de la sagesse et de tous les autres

attributs de l'Etre suprême. Avant que d'abandonner le culte de Saturne, de Jupiter,

jd'Apollon , etc. et de renoncer à toutes ces fables que l'imagination des poètes avait créées, U voulait que les Grecs commençassent à connaître et respecter le Dieu que l'univers doit adorer. Pour tout dire, en un mot, il aimait, il chérissait dans ses concitoyens le sentiment de piété qui les attachait à leurs pratiques superstitieuses, et il espérait d'en profiter pour leur faire embrasser , sans scandale , sans trouble , sans danger pour les moeurs, une religion plus raisonnable.

Quoi qu'il en soit , tout Déiste qui veut détruire les rites d'une religion pour ramener Jes hommes à un culte intérieur et purement spirituel, doit être contenu comme un visionnaire et un illuminé dont la doctrine ne convient pas à la société. Je vous laisse le soin de porter la Loi que vous croirez la plus propre à Je guérir; mais songez qu'il vaut mieux lui faire prendre de l'ellébore que de la ciguë. La Loi doit infliger une peine à l'impie qui insulte publiquement la religion par des actions sacrilèges , et au Déiste qui l'outrage et l'avilit par ses discours. Je crois que nous serons bientôt d'accord sur la nature de ce châ- »... • ■ '

liment j car tous savez que je n'anne pas les Législateurs barbares , et une retraite de quelques mois dans une prison peut suffire.

IN os pensées ou nos sentimens secrets ne doivent pas etre soumis aux Loix humaines, si vous ne voulez pas établir la tyrannie la plus révoltante. Que les hommes jugent les. actions , Dieu seul juge les pensées. Mais si ce qu'on appelle philosophie éclate publiquement et profane avec mépris le culte rendu à la Divinité ,

vous devez être d'autant plus indulgent, que le public, scandalisé et révolte , montrera plus de zèle à venger la religion. S'il est tiède dans un évènement , s'il en plaisante , connaissez tout le danger dont vous êtes menacé , mais n'irritez pas le mal par une sévérité déplacée. Si vos Loix sont sévères , vous inspirerez de la pitié pour le coupable , et de l'indignation contre les Magistrats et les Ministres de la Religion. D'abord, on ne vous obéira qu'à regret, et bientôt l'impunité augmentera le désordre que vous vouliez empêcher. Prévenez l'impiété pour n'être pas dans le cas de la punir. Cherchez alors par quels moyens vbus pouvez rendre à

la religion son ancienne dignité. Soyez plus attentif à la conservation des mœurs. Veillez

avec plus de soin à ce que les Athées et les Déistes n'osent publier leur doctrine j et forcez sur-toqt les ministres de la religion, non pas à avoir un zèle amer et indiscret qui les ferait haïr , mais à prendre une conduite qui les fera respecter.

Quand un Déiste sera enfermé pour avoir violé la Loi du silence qui lui est imposée , qu'on n'oublie rien pour l'instruire et lui faire connaître sa faute. Les magistrats doivent prendre la liberté de lui représenter qu'il a été très-imprudent, et que son imprudence

est très-funeste à la société. Si c'est pour faire du bruit et attirer sur lui l'attention du public, qu'il a répandu des opinions hardies j on lui fera voir jle néant de la gloire et de la misérable célébrité qu'il se proposait. S'il prétend que l'amour de la vérité le transporte, et que sa grande ame ne peut s'empêcher de montrer l'erreur quand il l'aperçoit j vous le félicitez d'être le martyr de la philosophie. S'il feint quelque scrupule de pratiquer une reli-

gion qu'il ne croit pas vraie j faites-lui sentir la différence qu'il y a entre un hypo-

dite qui se pare bassement d'un zèle 'menteur; et la sagesse d'un homme qui se contente de respecter une religion dont ses concitoyens ne peuvent se passer. Que le coupable ne recouvre sa liberté qu'en promettant de se conduire à l'avenir avec prudence et circonspection. N'exigez point de lui une rétractation,

tous seriez dupe si vous y Comptiez ; et vous

accorderiez à une action déshonorante une grâce qui ne peut être accordée qu'à un repentir sincère. Une rechute doit être punie par deux ou trois ans de prison. Si après cette longue correction , un Déiste a toujours la même soif de la célébrité et du martyr , il faudra bien enfin se résoudre à le traiter comme

Ail'

un Athee.

Vous voyez, Milord , que je ne saurais approuver la Loi de Ciceron qui veut qu'on punisse de mort celui qui ne se sera pas soumis, à la déclaration par laquelle les Augures auront décidé que telle chose est faite contre le droit, les auspices et les règles ou celui qui aura dérobé par adresse ou pris de vive force quelque chose de sacré , ou un dépôt mis dans un lieu saint. On ne saurait trop le répéter, la religion doit être humaine ; et pour

lui conserver sa dignité, ne suffit-il pas de séparer de la société celui qui a profané les choses saintes ?

Vous m'ébranlez , dit Milord à notre philosophe , mais vous ne m'avez pas entièrement convaincu. Je sens que les hommes

doivent avoir des temples et un culte public; il en résulte sans doute de grands avantages , mais ces avantages ne sont-ils pas balancés par des inconvénients à-peu-près égaux? Dès que la religion sera liée à des pratiques dont il ne sera pas permis de s'écarter ; dès qu'il sera ordonné de les regarder comme sacrées; dès que les Lois défendront d'examiner et de douter , soyez sûr qu'on ne sera pas loin de la superstition , et que la superstition détruira en peu de temps les principes de la morale. On attribuera quelque vertu sublime et mystérieuse à des pratiques qu'il ne faut considérer que comme des cérémonies. On pensait purifier son âme sans se repentir du passé, et sans se proposer d'être à l'avenir plus homme de bien. On croira que Dieu , déterminé par notre hommage, va changer à notre gré l'ordre immuable de la nature; et au lieu de nous étudier à avoir de la prudence et du cou-

rage j'en attendrai froidement des succès qu'il eût fallu préparer. Prenez-j'en garde , une superstition en entraîne toujours une autre à sa suite , et quelles misères ne sera-t-on pas enfin obligé de respecter ? On croira aux augures, aux songes de la nuit, aux jours heureux, aux jours malheureux & tout deviendra un signe de la volonté du ciel & avec ces règles ridicules de conduite, que deviendra le genre -humain , et à quoi lui servira sa raison ?

Je ne m'en tiens pas là, et sans vous parler de toutes les erreurs que des religions insensées ont répandues dans le monde, j'ajoute poursuivit Milord, qu'en condamnant la philosophie au silence , vous favorisez les abus que nos passions doivent introduire dans la religion même la plus sainte et la plus respectable. Ses ministres , après tout , ne seront que des hommes. Vivant au milieu de nos vices qu'ils ne pourront corriger, parce que toutes les institutions politiques excitent notre avarice et notre ambition

, auront-ils long-tems le courage de résister à la tentation de nous imiter ? S'ils commencent une fois à ne pas >nieux valoir que nous, les règles de la mo-

raie ne commenceront-elles pas à se courber entre leurs mains ? Rappelez - vous ce que Pascal reproche à des Casuistes , qui , avec leur probabilité et leur direction d'intention , enseignent l'art de pécher saintement ; ou qui, pour se rendre commodes et agréables , substituent aux devoirs les plus essentiels les pratiques les moins gênantes et les plus inutiles. Soyez sûr que ces faux docteurs se serviront du respect dû à la religion pour faire respecter leurs erreurs ; et dès-lors, les superstitions les plus dangereuses n'infecteront-elles pas la société ?

On imaginera cent manières différentes d'être à-la-fois religieux et malhonnête-homme. Ne me dites point que je cherche à m'inquiéter en prévoyant des malheurs chimériques. J'en appellerais à l'histoire de l'Europe entière. Quel est le pays, pendant que la raison nous ordonne de nous aimer , où les hommes ne se sont pas haïs et persécutés , parce qu'ils adoraient Dieu d'une manière différente ? Combien de fois la superstition, n'a-t-elle pas voulu nous persuader que Dieu est cruel et avare? Combien de guerres l'ambition des prêtres n'a-t-elle pas allumées ! Combien....

Fort bien , Milord , reprit notre Philosophe vous êtes en train de rapporter la chronique scandaleuse des Ecclésiastiques ; et quoique je fusse charmé , en qualité de bon protestant, de vous entendre raconter en détail tous les abus qui excitèrent enfin la révolte de Luther et de Calvin contre le Pape et son clergé , permettez-moi de vous interrompre , et de vous faire remarquer que tout ce que vous pourriez dire des vices des prêtres , ne prou ve

rien contre la nécessité d'un culte public et d'une religion. Mais avant que d'en venir-là , il faut répondre à toutes vos objections ; et je vais les suivre dans l'ordre que vous les avez proposées.

Vous avez donc peur que l'usage des prières et la confiance que nous avons dans les secours de Dieu , ne nous jettent dans une apathie grossière ? rassurez-vous. N'est-il pas sûr que l'espérance d'un bien que nous desirons , nous élève le courage, et nous rend, pour ainsi dire , - supérieurs à nous-mêmes? Pourquoi donc l'homme religieux qui implore la Divinité, qui l'associe à ses entreprises, et qui a une espérance vive de réussir avec son secours , tomberait-il dans une lâche et non-

thalante pusillanimité ? C'est le Philosophe froidement persuadé qu'il n'est que le jouet d'une fatalité aveugle, ou qui connaît l'incertitude des choses humaines, qui doit rester engourdi au milieu des événemens, ou éprouver une sorte de timidité stupide. Plus oïi fait de sacrifices et de prières à Dieu , plus l'ame acquiert de cette chaleur qui développe et multiplie les talens , les ressources et les moyens de réussir. Je n'en veux point d'autre preuve que l'attention des Romains à mettre les Dieux dans leurs intérêts.

11 est fort ridicule, j'en conviens, de Croire aux augures , aux songes , aux sorts , aux oracles ; cependant , je ne puis m'empêcher d'avoir quelqu'indulgence pour ces niaiseries , qui s'associent, je ne sais comment , avec de grandes qualités que je chercherais inutilement dans ces Philosophes verbiageurs qu'on rencontre par-tout. Je voudrais bien savoir si la République de Bayle , quand Messieurs tels et tels seraient ses Consuls et ses Tribuns, se conduirait avec cette supériorité de prudence et de courage

qu'on ne cessera jamais d'admirer dans les Romains. Ils étaient cependant assez sots pour ne rien entreprendre sans

consulter auparavant le vol des oiseaux. Leurs poulets sacrés, qui devaient avoir appétit pour qu'on osât, livrer bataille, ne les empêchèrent pas de prendre les mesures les plus efficaces pour parvenir au but que se proposait leur ambition. Quoique SylJa ait écrit dans ses mémoires qu'un Général doit être fidèle à exécuter les choses dont il est averti en sonoe, n'est-il pas mis au rang des plus grands capitaines ? Sa conduite n'offre-t-elle que les délises d'un cerveau appesanti par le sommeil et troublé par la superstition ? Qu'importe qu'on croye à des jours heureux ou malheureux ? cent sots n'y croient point, et font cependant tous les jours cent sottises ; tandis que des hommes de génie et entêtés de quelques erreurs superstitieuses, sont sages et prudents. Du tems d'Aristide , de Thémistocle efé de Cimon, les Grecs consultaient scrupuleusement l'oracle d'Apollon , avant que de former leurs entreprises ; firent-ils alors de moins grandes choses, que quand des Philosophes leur eurent appris à dédaigner les trépieds de Delphes ?

Si je ne me trompe, il faut distinguer deux ■sortes de superstitions. L'une , telie que celle

des augures , des entrailles des victimes et des poulets sacrés des Romains , trompe l'esprit , mais ne le jette dans aucune erreur préjudiciable à la société. L'autre , en attribuant à de certaines pratiques la vertu de nous purifier et de nous rendre agréables à la Divinité , nous écarte des règles de la morale, et nous fait négliger tous nos devoirs. Il arrive" alors que la religion, qui doit nous porter au bien par les motifs les plus puissans , nous en détourne, au contraire, et nous jette dans le relâchement.

Mais l'abus que les passions des prêtres font de la religion et de la crédulité populaire , n'est point la religion. Si la religion dégénère en superstition , ce n'est pas moins la faute du Législateur, que si le Gouvernement tombe dans l'Anarchie , ou devient tyrannique. Dès que je vois un de ces deux excès dans la République , je m'en prends aux Loix qui n'ont pas eu l'art d'établir de telle façon les magistratures , que ni les magistrats ne pussent abuser de leur pouvoir , ni les citoyens de leur liberté. De même, quand je découvre des pratiques superstitieuses dans une religion , j'accuse le Législateur de négligence. Je lui reproche de n'avoir pas été

assez en garde contre les passions des prêtres. Pourquoi, lui dirai-je, n'avez-vous pas contenu les ministres de la religion dans leur devoir ? Pourquoi avez vous permis, qu'ils oubliassent leurs propres règles? Pourquoi ne vous êtes-vous pas délié de leur avarice et de leur ambition? Pourquoi n'avez-vous pas été attentif à conserver les principes de la morale dans leur pureté? Mais comme les abus d'un Gouvernement ne doivent point faire dissoudre la société , ceux de la religion ne doivent pas faire renoncer à un culte public.

Il faut, établir, Milord , une alliance étroite entre la religion et la philosophie. Quelle alliance, me direz-vous, est -elle possible? oui, elle est possible, et même elle serait très-aisée, si les prêtres et les philosophes ne nous trompaient pas, quand ils disent qu'ils aiment la vérité et notre bonheur. Voilà un intérêt commun qui doit les réunir et j'entreprendrais avec empressement cette négociation, si j'étais persuadé que les puissances belligérantes parlaient avec sincérité et voulussent la paix. Par malheur, l'amour de la vertu et du bien de la société ne sont plus que de grands mots que les hommes profanent , et avec lesquels

ils tâchent de se tromper. La vraie philosophie est aussi rare que le véritable esprit de religion ; la charlatanerie s'est glissée par-tout, et c'est ce qui fait qu'avec tant de prêtres et de philosophes tout va si mal dans ce monde. Je ne désespérerais pas cependant de leur alliance , ou du moins de les voir vivre sans distinction, si un Législateur avait la sagesse de porter les Loix qu'on est en droit d'attendre de lui.

Je serais assez curieux, dit Milord en souriant, de connaître ces Loix; car à entendre les reproches que les prêtres et les philosophes se font depuis si long-tems , on serait tenté de croire que leur haine est irréconciliable. Vous me rappelez je ne sais quel Préteur Romain dont j'ai oublié le nom, et qui commandait dans la Grèce. Etourdi et scandalisé des disputes éternelles des philosophes, il leur offrit sa médiation pour faire la paix, et promit de défendre de toutes ses forces les vérités dont on serait convenu. La Grèce et Rome rirent de la bonhomie du Préteur , il ne réussit pas ; et je craindrais que vous n'eussiez pas aujourd'hui un succès plus heureux dans l'entreprise que vous croyez aisée. Peut-être que vous proposerez des Loix <jui formeraient e\$

effet une alliance entre les prêtres et les philosophes , si on y obéissait : mais on n'y obéira pas. Vous aurez beau marquer les limites respectives de la religion et de la philosophie , et défendre de les passer sous les peines les plus sévères, on les passera. Attendez-vous des deux cotés à des hostilités et à des incursions. L'envie de dominer sur les esprits, sans parler du reste, n'est pas une passion dont il soit facile de corriger les hommes; et quand ils sont résolus à se haïr, ils ne manquent jamais des raisons les plus spécieuses pour colorer leurs injustices.

Vous avez raison, répondit notre Philosophe, et je n'oserais rien espérer, si dans cette grande affaire, je me comportais comme de certains négociateurs, qui croient qu'il suffit de signer un traité pour faire une paix solide; ou comme de certains Législateurs, qui pensent qu'un abus est réprimé, quand ils ont porté une Loi pour le proscrire. Mais avec votre permission , il me semble que je procéderaï différemment. Vous n'avez peut-être pas remarqué que dans tout le cours de notre entretien , j'ai regardé comme le fondement d'une bonne Législation , le ôoân d'un Légis-

lateur à connaître ses devoirs , et à se prescrire des règles à lui-même. Avant donc que d'intimer mes ordres aux ministres de la religion, je commencerais par me convaincre que je dois me borner à rendre les hommes heureux dans ce monde, et à regarder la religion comme le lien des citoyens, et comme le garant de leur probité.

En effet, Milord , si je veux faire l'Apôtre, au lieu d'être Législateur , n'y a-t-il pas mille à parier contre un, que confondant des idées différentes , et aveuglé par un zèle indiscret , je négligerai les choses de cette vie? J'abuserai bientôt de mon pouvoir pour accréditer ma doctrine et mes opinions ; je croirai que je réponds de l'âme de mes concitoyens; par amour pour eux, je les forcerai à faire leur salut à ma manière; je présiderai à des Conciles; j'entreprendrai de régler les dogmes et les cérémonies de la religion. Que résultera-t-il de ce fanatisme? Je révolterai les consciences , je me rendrai odieux. Pour intimider mes ennemis , et me faire des partisans , il faudra répandre d'une main les ohâtiments, et de l'autre les faveurs; c'est-à-dire , que je ferai des hypocrites, des parjures, que j'accréditerai

pieusement la plupart des vices que j'aurais du détruire avec le secours de la religion. Ce ne sont pas là les seuls inconvénients que je crains. Dès que j'aurai fait une ligue avec les prêtres pour contraindre les esprits , au lieu de persuader, je ne tarderai pas à obéir à toutes leurs passions. Comme j'aurai cessé d'être Législateur pour devenir Théologien , ils cesseront de leur 'côté d'être Théologiens pour devenir Législateurs, La religion méprisée par ses ministres mêmes , ' ne sera plus un frein pour les citoyens. Les prêtres abuseront de leur crédit et de ma faiblesse : bientôt ils seront assez hardis pour demander les Loix les plus favorables à leur avarice et à leur ambition , et moi assez imbécile pour me croire sacrilège, si je ne leur obéis pas. La religion dégénérera alors en superstition. Si des gens sensés réclament les droits de la vérité et crient à l'abus, il faudra les punir comme des impies , vous verrez enfin se former des intrigues , des cabales , des partis; les cruautés , les violences , les fraudes seront appelées pieuses; un État tourmenté par tous les vices que la superstition et le fanatisme traînent à leur suite, éprouvera les plus grands malheurs.

Je ne fais, Milord, que vous montrer, bien imparfaitement la marche , l'ordre et les progrès des passions humaines et de leurs abus; mais s'il était nécessaire, il me serait bien facile de vous démontrer l'injustice des reproches que les Athées et les Déistes font à notre religion. Quelle absurdité d'accuser une doctrine qui ne prêche que l'union , l'ordre , la paix, la bienfaisance et la charité, d'avoir produit tous les maux qui sont l'ouvrage du fanatisme ! Je vous abandonne les prêtres, car ils sont hommes , et capables par conséquent des plus grands excès; et je vous prie d'observer attentivement dans toutes les histoires, si la corruption du sacerdoce n'a pas pris son origine dans la faute qu'ont faite les Législa-

teurs de ne pas se borner à rendre les hommes heureux dans ce monde. Pour moi, je crois avoir remarqué que le vrai moyen de ne tirer aucun avantage de la religion , et de corrompre sa morale , c'est d'avoir donné aux prêtres une autorité temporelle. 11 se fait alors un mélange de la religion et de la politique ; et elles se dénaturent et se corrompent mutuellement. L'histoire ancienne et l'histoire moderne ne prouvent que trop cette triste vérité.

Que le Législateur , en se bornant à nous rendre heureux dans ce monde , force donc les ministres de la religion à ne s'occuper que de l'autre : qu'il y ait donc des Loix fondamentales qui tiennent toujours séparées les choses spirituelles et les choses temporelles.

C'était une mauvaise Loi que celles qui accordait aux Augures une si grande autorité dans l'administration de la République Romaine. Si le vol des oiseaux et les entrailles des victimes ne leur paraissaient pas favorables? ils séparaient les Comices , quel que fût le Magistrat qui les eût assemblés ; ils annulaient les actes et les Loix que ces assemblées avaient portées : ils ordonnaient aux Consuls d'abdiquer leur Magistrature, et décidaient, ajoute Cicéron, de tout ce qui se faisait au-dedans et au-dehors. C'était leur donner une considération politique ; et ils ne devaient avoir qu'une considération religieuse ; c'est-à-dire , que les ministres de la religion doivent être respectés par leurs vertus et leur doctrine , et non par l'autorité dont ils jouissent. Cette Loi devait soumettre les Romains aux Augures , comme les Gaulois le furent à leurs Druides j elle devait déranger l'ordre de leur haute destinée.

Si elle ne produisit aucun mal, si elle fut même utile à la République , c'est que les Augures ne formant point un ordre distingué

du leste des citoyens , n'avaient point d'autre in— teiët que celui des Patriciens, et ne pouvaient en défendre et protéger les prérogatives, qu'autant qu'ils n'abuseraient pas de leur divination , pour exiger du peuple des sacrifices incompatibles avec son amour extrême pour la liberté. C'est que dans une République qui avait des moeurs, et où l'on aimait, malgré la fureur des partis, la gloire et sa patrie, leur qualité de citoyen contenait leur pouvoir d' Augure; c'est qu'ils craignaient les Dieux, étaient pauvres, et avaient cette heureuse simplicité qui accompagne la tempérance.

Si les Augures ne s'emparèrent pas du gouvernement, ou du moins ne le troublèrent pas^ par leurs intrigues, quand il fut corrompu par ses victoires; ne l'attribuez qu'aux passions des Romains , qui étaient alors remués par de trop grands objets d'avarice et d'ambition , pour craindre encore les Dieux, respecter la religion , et laisser à ses ministres quelque crédit. Quand un Augure , selon l'expression d'un ancien , ne pouvait rencontrer un autre

Augure sans rire ; quand il n'y avait plus à Rome que quelques vieilles femmes qui crussent à Pluton , aux Furies et aux enfers ; ce tems n'était-il pas bien favorable aux Augures pour avoir de l'ambition et gouverner la République ? Ainsi Rome n'échappa d'abord à la tyrannie des prêtres , que par des accidens qui ne pouvaient toujours subsister; et ensuite par des vices qui la précipitèrent sous le joug de ses généraux.

Quelque ferme résolution , continua notre Philosophe, que le Législateur ait prise, de ne laisser aux prêtres aucune administration politique , pour conserver à la religion sa pureté et la confiance des citoyens ; jamais il ne réussira dans son entreprise ,

s'il ne raffermirait l'ordre , et ne prend des mesures pour forcer sans violence les ministres de la religion à se contenter d'une fortune qui peut s'allier avec de bonnes mœurs. Vous savez ce que les gens de bien et les savans , qui regrettent les premiers siècles de l'Église, ont dit du pouvoir des richesses et de la corruption qui les accompagne; voilà la source du mal, et c'est- là qu'il faut remonter. L'État doit pourvoir à la subsistance des prêtres. Mais il y doit pourvoir

•avec modestie. Qu'ils aient des salaires comme en Hollande, et non pas des domaines comme en Allemagne et en France : de petites terres donneraient envie d'en avoir de grandes; et

Si le prêtre manque des choses dont un homme frugal et tempérant ne peut se passer , vous l'avilissez. S'ils manquent du nécessaire, ils se plaindront de leur sort, ils voudront le changer , ils se serviront de la religion en intrigans. S'ils ne réussissent pas , on aura pour eux le mépris qu'on a pour des pauvres qui estiment les richesses , et qui font des efforts inutiles pour s'enrichir. S'ils réussissent , les temples seront infectés par l'avarice , et vous y trouverez bientôt tous les vices qui accompagnent les richesses, le luxe et l'oisiveté.

Ce n'est point sans raison que les philosophes les plus sages de l'antiquité voulaient bannir les richesses des temples , et y substituer une simplicité auguste. Dieu n'a que faire, dit Cicéron , de notre faste, et c'est par les sentimens de notre coeur qu'il nous juge. Peut-il souffrir qu'en exigeant de riches offrandes , on ferme l'entrée de ses temples aux pauvres; les impies, ajoute-t-il, n'ont qu'à

écouter Platon , pour apprendre combien ils sont insensés de prétendre apaiser les Dieux par des présents. Ce philosophe leur demandait si Dieu est plus faible et moins généreux que les gens de bien qui rejettent les bienfaits des médians. L'or et l'argent, dit encore Platon, ne sont point employés impunément à la décoration des temples. L'ivoire qu'on tire d'un vil cadavre , ne paraît pas un présent assez pur pour être offert aux Dieux ; et l'airain et le fer conviennent plus aux usages de la guerre qu'au service des temples. Si on veut dédier une statue de bois ou de pierre, qu'elle soit toute de la même matière. Ne donnez aux Dieux que des vêtements faits sans art , et réservez les étoffes teintées pour les enseignes militaires : en un mot, que toutes vos offrandes soient simples , mais présentées par des mains pures.

Les prêtres voudront avoir des richesses et des palais , et quoi que vous puissiez faire, ils les auront, si les temples sont riches et somptueux. En effet, Milord, on ne peut se déguiser que les libéralités indiscrettes des premiers Chrétiens n'aient corrompu les mœurs de leurs pasteurs ; les charités des uns devinrent un piège pour la vertu des autres. Au milieu de

For et de Pargent dont les Ecclésiastiques étaient les dépositaires et les dispensateurs, ils commencèrent à s'apercevoir qu'ils ne possédaient rien , et ils se dégoûtèrent de leur pauvreté. Ils se persuadèrent, tant les passions sont propres à faire illusion , que Dieu vend ses grâces et ses faveurs , et que les dons qu'on faisait à ses ministres lui étaient agréables. Ils eurent un patrimoine, et l'Eglise déjà trop riche pour conserver son ancienne simplicité, quand Constantin la fit triompher, touchait au moment où elle allait perdre la plupart de ses vertus. Après avoir acquis des richesses, on voulut acquérir du pouvoir : et on ne se

servit des richesses et du pouvoir que pour troubler le monde entier. Les Évêques fréquentèrent les cours, et au lieu d'y répandre quelques vertus, ils y prirent eux-mêmes les vices des courtisans. Il n'était plus tems pour le Législateur de les arrêter par ses loix ; ils s'étaient soustraits à son autorité ; et on devait s'attendre que formant un ordre indépendant et séparé de la société , ils ne songeraient qu'à l'asservir. Il est juste que les prêtres soient souverains dans les choses qui regardent la religion ; mais il est pernicieux que leur personne ne reste pas

Soumis aux loix civiles. En leur laissant des richesses et des honneurs qui les forçaient à être avares et ambitieux, il était impossible qu'ils renonçassent à leur avarice et à leur ambition.

Ces deux passions, Milord, ont fait les mêmes plaies à la religion, qu'elles ont faites à la société. Je ne me contenterais donc pas dans ma nouvelle République, de borner la fortune des ministres de la religion ; je diminuerais leur nombre autant que peuvent le permettre leurs fonctions, afin qu'ils sentissent leurs faiblesses, et ne formassent pas des projets trop hardis. En établissant entre eux la subordination la plus exacte, je les rapprocherais, autant qu'il me serait possible , de l'égalité la plus parfaite. Le clergé de Hollande me paraît établi sur les plus sages principes. Que voulezvous attendre de vos lords spirituels? Ils jouissent d'une dignité trop éminente dans leur ordre. C'est encore pis dans l'Église Romaine y le sacerdoce y est à la fois et trop puissant et trop avili, pour que la religion soit respectée comme elle doit l'être.

Tant que les prêtres feront considérer leur doctrine par la sagesse de leurs mœurs et de

SS

leur conduite, vous sentez, Milord, que la religion ne peut être exposée à aucune injure; car l'envie et la jalousie ne lui feront point d'ennemis. Des hommes qui ne la regardent aujourd'hui que comme une invention humaine , n'oseraient l'offenser , quand même le Législateur n'aurait porté aucune loi contre les impies 5 la crainte seule de révolter les esprits et de se rendre odieux, les retiendrait dans le devoir. Mais dès que des prêtres profanes incommoderont la société par des prétentions injustes , par leur avarice , leur luxe, leur faste, leur oisiveté et leur gentillesse : dès que ne valant pas mieux que nous, ils nous choqueront également, par leur indulgence relâchée , et par l'amertume de leur zèle , comment sera-t-il possible d'établir une sorte d'alliance entre la religion et la philosophie? Tant qu'on aura du bon sens, on sera indigné et scandalisé , et comment empêchera-t-on de tourner en ridicule des hommes qui ordonnent au nom de Dieu d'avoir des vertus dont ils ont un soin extrême de se préserver ? Quand leur conduite les aura rendus méprisables, il n'y aura qu'un public hébété et stupide qui puisse les respecter ; et si 1\$ public est hébété

et stupide, la république n'est-elle pas perdue? S'il reste quelque lumière, il ne tardera pas à s'élever des hommes irréligieux , qui auront l'audace d'attaquer la religion même , et de persuader aux personnes peu attentives que les vices des prêtres appartiennent à la religion ; on dira qu'elle ne peut faire que du mal, parce que ses ministres sont devenus incapables de faire du bien.

Pour faciliter l'accord de la religion et de la philosophie , j'ai encore quelques mesures à prendre 5 et je vous avertis que .la religion sera obscurcie et défigurée par des superstitions insensées, si la société à laquelle vous donnez des Loix, ne cultive pas sa raison , et néglige ' de s'instruire par l'étude du droit naturel et de la morale dont nous parlions il n'y a qu'un moment. Si les laïques sont ignorans, le clergé sera tenté d'abuser de ses connaissances , et bientôt il ne se donnera pas la peine nécessaire pour devenir savant 5 l'ignorance va régner, et avec quelle facilité les pratiques les plus indifférentes , les plus puériles et les plus superstitieuses ne prennent-elles pas alors la place des devoirs les plus essentiels? c'est alors que pour satisfaire leur avarice et leur ambition, des

prêtres oseront vous dire que Dieu aime l'argent, et lui prêter leur colère, leur haine et leur emportement. Rien n'est plus aisé que de se persuader ce qu'on a intérêt de croire ; et bientôt des vices qu'on appellera des beaux noms de charité et de zèle , résisteront à toute la force des Loix.

Voyez avec quelle facilité tout s'altère et se corrompt dans l'ignorance , elle change en quelque sorte la nature des choses 5 et je ne vous en citerai qu'un exemple , mais bien propre à vous faire sentir l'importance de la vérité que je vous propose. C'était sans doute bien fait d'autoriser la piété qui portait les fidèles à visiter les tombeaux des Saints ; car il est naturel, que s'occupant des vertus des hommes célèbres dont ils allaient honorer les reliques , ils conçussent un désir plus vif de les imiter. Ces sortes de pèlerinages produisirent un effet salutaire , tant qu'on les fit dans l'esprit qui les avait établis ; mais la ferveur des fidèles diminuant enfin de jour en jour, on ne jugea pas que ces pèlerinages deve-

naient plus rares , parce qu'on était moins pieux , mais qu'on était moins pieux , parce qu'ils étaient moins fréquens. Des Ecclésiastiques ,

peut-être zélés, vraisemblablement intéressés, mais sûrement ignorans , travaillèrent donc à. ranimer la foi des fidèles: ils songèrent à les tromper pour leur bien on ne parla plus que des miracles qui s'opéraient sur les tombeaux des Saints; et sans qu'on s'en apperçut , on prêtait à la religion le secours du quensonge, Cette ferveur ne fut encore que passagère^ car il n'y a que la vérité dont, on ne se lasse jamais;, et pour ranimer la piété , il fallut donc, enseigner qu'avec le secours de ces pèlerinages on obtenait la rémission de tous ses péchés.

L'ignorance qui avait établi ce beau principe , ne manqua pas d'en conclure , que si les tombeaux des Saints avaient le privilège de purifier les âmes , la terre sainte devait avoir une vertu bien plus efficace et plus étendue. Voilà donc les voyages d'outre-mex à la

mode , et les prêtres les ordonnèrent comme

LKriq ma u - - • -

les médecins ordonnent aujourd'hui les eaux de Spa et de Barège. De ce qu'il était si utile pour le salut d'aller visiter les lieux saints ? on en conclut assez naturellement qu'il serait encore plus méritoire d'en chasser les infidèles qui les profanaient. Voilà donc la folie des Croisades établies , et tous les principes du

droit des gens et des Nations anéantis. Mais ne croyez pas qu'on s'en tienne là ; plus l'erreur à laquelle on s'abandonne est grande , plus les conséquences qu'on en tirera seront nom-

breuses. Puisqu'on efface les plus grands péchés en répandant le sang des infidèles , pourquoi la guerre contre les hérétiques ne serait-elle pas agréable à Dieu ? Pourquoi ne les dépouillerait-on pas de leurs biens? Pourquoi les Princes suspects d'hérésie resteraient-ils tranquillement sur leur trône? Si les Ecclésiastiques peuvent faire la guerre, pourquoi ne pourraient-ils pas faire des conquêtes? Puisque tout 'appartient à Dieu, pourquoi ceux qui le représentent ne seraient-ils pas les maîtres de tout ?

Mais si l'ignorance avilit et dégrade la religion , il y a, Milord, une science qui ne lui est pas moins funeste. Il fallait que les hommes qui ont établi des chaires et des docteurs en Théologie , ignorassent parfaitement la nature de notre coeur et de notre esprit. Ils ne connaissaient pas, sans doute, notre curiosité, notre présomption, notre audace, notre vanité , ni combien il nous paraît doux de régner sur les opinions. La religion ne peut être

enseignée avec trop de simplicité; et comment a-t-on pu se flatter qu'en établissant des disputes réglées entre les Théologiens , on parviendrait à faire triompher la vérité , et n'établir qu'une même doctrine? La véritable science de la religion, consiste à connaître ses dogmes et ses rites , et à les transmettre à ses enfans comme on les a reçus de ses pères. Dès que vous permettez aux Théologiens de ne s'en pas tenir aux leçons d'un simple catéchisme , soyez sûr que toutes les Loix que vous ferez pour rendre utiles leurs controverses, ne produiront que des querelles dangereuses. Malgré vous, vos Théologiens se diviseront ; ils se haïront, ils se persécuteront pour la plus grande gloire de Dieu , ils se rendront mutuellement méprisables y et tandis que leurs argumens troubleront le monde, il ne pourra plus y avoir aucune union entre la religion et la philosophie. Plus les Docteurs

seront divisés , plus la foi des gens d'esprit s'affaiblira ; il se formera des incrédules , et ils profiteront des divisions des Théologiens pour oser se montrer.

Cicéron veut, dans son Traité des Loix, que personne n'ait des Dieux à part, soit

nouveaux, soit, étrangers , pour leur rendre un culte particulier ; à moins qu'ils n'aient été authentiquement reconnus. Il a raison ; car , selon sa remarque , ces Dieux et ces cérémonies inconnus , qui ne sont avoués ni des prêtres , ni du sénat , doivent produire beaucoup de confusion dans le culte , et rendre inutile un des ressorts les plus puissans de la société. Il défend encore qu'on puisse vaquer à des sacrifices particuliers sans y appeler les ministres publics de religion. Le motif qu'il en donne , c'est que n'y ayant aucune sorte de religion , si elle est raisonnable , qui ne soit relative à quelque collège de prêtres publics , on ne doit point craindre d'y employer leur ministère. Ne1 pourrait- on pas ajouter qu'il serait dangereux de souffrir dans la République, des prêtres inconnus et clandestins ; puisqu'ils pourraient se soustraire à la censure des Loix et à la vigilance des Magistrats , et faire des fanatiques et des illuminés ? D'ailleurs , les prêtres anciens voyant diminuer leur considération par ces intrus , s'acquitteraient avec moins de zèle de leur devoir , ou abuseraient de leur crédit pour persécuter les partisans du culte nouveau. En effet, une

religion, telle que celle des anciens Romains, a beau être tolérante par sa nature les prêtres ne souffriront jamais patiemment qu'un nouveau Dieu vienne leur débaucher leurs dévots : c est à quoi le Législateur doit pourvoir , et c'est en ménageant cette faiblesse de l'humanité qu'on prévient les troubles.

Je dis donc que le Gouvernement doit être intolérant ; mais ne soyez pas effrayé , Milord, de cette expression ; par l'intolérance , je n'entends qu'une extrême attention à empêcher que la religion ne s'altère , ou qu'il ne s'en forme une nouvelle : et tout le monde sait , à l'exception de nos philosophes beauxesprits , que les Romains eurent cette intolérance, tant que l'Our République fut bien gouvernée. Mais une religion nouvelle s'est-elle formée, je dirai alors avec l'Auteur de F Esprit des Loix j qu'il n'est plus tems de la pi oscme, et qu'il faut la tolerer. Si c'est une superstition qui puisse être dangereuse , ne lni opposez que de la douceur j ses abus mêmes éclaireront enfin les esprits } et des Loix trop sevéres les attacheraient plus fortement à leurs erreurs. Si vous êtes assez mal hahile pour faire plaindre les Novateurs , s'ils peuvent

passer pour martyrs , vous augmenterez le nombre de leurs partisans. Quel avantage , d'ailleurs, trouvera-t-on à forcer des citoyens de trahir leur religion ? Des hommes qui n'obéissent pas à leurs consciences , obéirontils fidèlement aux Lois ? Au lieu de proscrire des malheureux qui s'égarent, voyez par quels moyens vous pouvez vous associer la nouvelle religion et lui faire aimer le Gouvernement. Si vous m'otez quelqu'un des droits qui m'appartiennent comme citoyen , j aurai, lieu de me plaindre; je me méfierai de vous, parce que je croirai que vous vous méfiez de moi; je me rendrai vraisemblablement coupable , parce que je verrai que vous me regardez déjà comme tel. Dès qu'un Législateur est assez éclairé pour me tolérer , il doit m'accorder tout ce qui ne blesse pas les bonnes moeurs et les principes du Gouvernement. Il doit protéger la nouvelle religion aussi sincèrement que l'ancienne ; s'il ne le fait pas , il en naîtra d'abord des plaintes, des

muimuies, des reproches. Les scandales et les haines succéderont , et les citoyens seront armes les uns contre les autres.

La religion chrétienne est , dit-on , into-

îérante par sa nature ; mais entendons-nous ? je vous prie. Si on veut dire qu'ayant été donnés aux hommes par Dieu même , ses ministres ne peuvent adopter des erreurs contraires aux vérités qui leur sont révélées, ni admettre un nouveau culte, comme le pouvaient autrefois les Grecs et les Romains , on a raison ; mais qu'il y a loin de cette intolérance ecclésiastique à la tolérance civile et politique? Quoi ! parce que les Luthériens , les Catholiques Romains et les Calvinistes ne peuvent s'admettre mutuellement à leur communion , doivent-ils s'égorger? Dieu seul sait quelle punition mérite l'erreur de l'esprit ; mais la raison nous démontre que dans ce monde ce n'est point un crime digne de mort. Le Législateur peut-il se rendre coupable, quand il obéira à la Loi éternelle , qui ordonne aux hommes de s'aimer ? Je l'avoue, j'aurais quelque peine à croire que le Gouvernement fît une faute en

imitant la bonté et la patience de Dieu.

Plus le zèle que les ministres de la religion chrétienne ont pour le salut des âmes , «st propre à leur faire illusion , plus le Législateur doit être attentif à résister à cette sorte de séduction. Vous êtes destinés, doit-il

leur dire , à montrer aux hommes le chemin qui conduit au Ciel ; et quand vous avez prié Dieu d'éclairer par sa grâce ceux qui refusent de vous croire , votre mission est remplie. Voilà votre devoir; je vous exhorte à le remplir, et vous prie de me permettre de ne pas manquer au mien. Je suis Magistrat et non pas

Apôtre. La paix, la tranquillité, en un mot, le bonheur de la société, voilà les objets que je dois me proposer; et je vous demande si je suis armé de l'épée pour punir des citoyens qui remplissent tous les devoirs que la Patrie exige d'eux, et qui pratiquent la religion qu'ils croient la plus agréable à Dieu. Que chacun s'entienne aux devoirs de son état , et tout le monde sera heureux. Ne croyez pas que nos obligations soient opposées. Si je me livrais à votre zèle, je ferais haïr une doctrine que vous devez faire aimer. Je ferais une folie , puisque la vérité ne se persuade point par la force ; je servais mal Dieu , puisque l'hommage d'un hypocrite qui trahit sa conscience ne peut lui plaire ; en associant à vos mystères des hommes qui en sont indignes, je profanerais une religion que vous voulez conserver dans toute sa pureté,

fet je me rendrais coupable de leur sacrilège. Je vous dois , il est vrai , ma protection ; mais m'égarer avec vous et par vos conseils imprudens , serait-ce vous protéger? Remarquez , au contraire , qu'en me bornant au bonheur temporel de la société , je vous donne une protection véritablement utile; c'est vous apprendre à ne pas obéir à un zèle indiscret qui vous rendrait coupables , et comme citoyens et comme ministres de la religion. Quand j'aurai consenti à vous faire détester et à me faire haïr moi-même par des Loix inutiles , injustes et sanguinaires ; pensez-vous que la religion s'en trouvera mieux , et que ses ennemis ne se multiplieront pas ?

Ces considérations sont d'autant plus importantes, Milord, et sont des principes d'autant plus certains , qu'on ne peut s'en écarter une fois sans tomber dans un abîme de maux d'où il est en quelque sorte impossible de sortir. Dès que le Gouvernement aura été assez malheureux pour faire un acte de persécution ,

vous verrez la religion dégénérer en fanatisme. Ne mettez jamais en opposition les Loix divines et les Loix humaines ; car les gens de bien qui croient entendre les or-

Rres de Dieu , n'obéiront pas à des hommes : et comme on se croit en droit de les persé-^ euter, ils se croiront en droit de se défendre. Alors , toutes les passions irritées et soulevées par les désordres que produit l'injustice , se porteront aux violences les plus abominables; et j'en appelle aux guerres de religion dont l'Europe a été désolée; à quelle vengeance, à quelle lâcheté , à quel crime , à quel forfaitles mains des fanatiques se refusèrent-elles ?

La rivalité des Princes du sang et des Guises n'aurait produit que des tracasseries de cour; si les violences de François Ier. et de son fils à l'égard des Réformés, ne les eussent invités à se précautionner contre les injustices du Gouvernement. L'ambition du Prince deCondé ne fut plus la basse et intrigante ambition d'un courtisan , quand l'Amiral de Coligny l'eut averti de joindre sa cause à celle des Calvinistes mécontents. Il étonna alors son ennemi qui fut réduit à paraître plus Catholique qu'il ne l'était en effet , pour se faire un parti et prévenir sa ruine. Le Roi perdit tous ses droits et tout son pouvoir, parce que sa persécution indiscrete avait allumé le fanatisme. Personne ne voulut lui obéir ; les uns l'accusaient d'être

trop Catholique , les autres de ne l'être pas ' assez , et tous méprisèrent l'autorité royale. Vous vous rappeliez dans quelle faiblesse tomba le Gouvernement toujours obligé de faire la paix et la guerre, sans jamais pouvoir concilier des hommes qui croyaient ne pouvoir subsister qu'en exterminant leurs ennemis.

Telle est la malheureuse situation où se trouve un État , quand des religions se sont fait d'assez grandes injures pour en venir aux armes. Le passé donne des alarmes pour l'avenir , et la haine semble se produire incessamment. Il s'écoulera des siècles avant que le Législateur trouve les esprits assez lassés de leurs dissensions pour recevoir les principes d'une sage tolérance , qu'il eût été d'abord si facile de faire adopter. La ligue fut vaincue par Henri IV j et quelque envie qu'eût ce Prince d'établir une paix solide, il ne put procurer à ses sujets qu'une trêve. De combien de maux les hommes ont-ils donc besoin pour être sages? L'édit de Nantes , qui dans ces ^circonstances, était sans doute la Loi la plus raisonnable qu'on pût publier , ne contenta personne et laissa subsister les anciennes haines et les soupçons. La nécessité où Henri IV avait

été de se faire Catholique, était une preuve évidente qu'il n'était pas possible de faire une paix solide entre les deux religions. En forçant Henri IV à faire abjuration, les Catholiques

devaient se flatter qu'ils le forceraient encore,

lui ou son successeur j à servir leur haine; et les Calvinistes , témoins de ces sentimens , devaient être toujours prêts à recommencer la guerre , parce qu'ils n'étaient point assez stupides pour croire qu'on respecterait leurs privilèges. S'il paraissait facile de détruire des Protestahs, c'était une raison pour qu'on le tentât , si l'entreprise paraissait difficile, c'était une raison pour qu'on la crût nécessaire Ainsi

la guerre civile était inévitable, si le Gouver-

nement était encore aussi faible qu'il l'avait

été sous les fils de Henri II; ou bien il fallait

s'attendre à la révocation de l'édit de Nantes,

tl -> _ V i : / 7

si le Gouvernement avait de la force et de la vigueur. Quoiqu'il Arrivât , la France devait donc encore se sentir, sous les successeurs de

Henri IV , de la faute qu'avaient Faite' François I et son fils ; en donnant l'exemple de la persécution]

En Angleterre même , Milord , où sous les Auspices d'un sage Gouvernement, la raison

, . . . (5cf)

a- fait tant de progrès, combien ne retrouverez-, vous pas encore de traces de vos haines théologiques ? Combien n'a-t-il pas Fallu de teins y de guerre et de desastres avant que les Allemands aient pu réparer les torts que leur a faits leur intolérance? Peut-être même que lu feu des dissensions n'est pas entièrement éteint ; peut-être n'est-il que caché sous la cendre. Quelle longue suite de maux l'intolérance traîne-t-elle donc après elle, s'il est vrai que le Gouvernement établi par la paix de Westphalie n'ait pu dissiper entièrement les défiances et les haines des Catholiques et des

Protestans '

{Ici se termine l'entretien philosophique sur la PUBLICITE DU CULTE.)

NOTES DE DÉBITEUR

Page 2, ligne 1,

C'est de ces sentimens réunis qu'est né le culte
religieux Le culte catholique a une source

tencore plus pitre; ses solemnités, ses rites, ses cérémonies
ont été institués par l'église > au nom de son divin fondateur.
Mais l'enseignement de sa doctrine , la sanctification du di-
manche, l'administration des sacremens j qui en font la sub-
stance, sont d'institution divinée. . Allez , dit Jésus-Christ à ses
Apôtres, enseignez les nations , baptisez-les , etc. Les autres
cultes sont d'institution purement humaine.

Page 5, ligne 17.

...» - B- • ; • ' -, • > -Y' . : ! « ri

Pouvons-nous, nous passer d'une religion , qui , à des jours
solemnels . . . nous rappelle dans les temples... Les cérémonies
religieuses sont aussi anciennes que le monde... La religion chré-
tienne a pourvu à tous les besoins de l'homme; elle ne se borne
pas à unir entr'eux ceux qui la professent , par les liens intérieurs
d'une même foi, d'une charité mutuelle; elle leur donne occasion
de se rassem- M er , de se rapprocher , de se lier ensemble par
l'appareil de ses solemnités, par la communication de leurs pen-
sées et de leurs sentimens : elle fait à leurs

travaux une heureuse diversion; concourt, en ut! mot , à les
policer et à les rendre sociables. Il est démontré , par l'expérience
, que c'est sur-tout au christianisme que l'Europe , et spéciale-
ment la France , doivent les degrés de civilisation et de lumières

auxquels elles sont parvenues. Supprimez la publicité de ses fêtes , et vous verrez le peuple retomber dans l'apathie , s'isoler, se renfermer tristement chez lui , n'en sortir que pour ses besoins , n'oser plus donner un jour à son culte intérieur, à son repos, à sa parure, à ses délassemens , et aux douceurs de la société , comme si la nation fût en deuil. En un mot, vous verrez bientôt renouveler le douloureux spectacle que nous a donné l'interrègne du culte sous le gouvernement anarchique. Considérez -la depuis le rétablissement de ses solemnités ; il semble que le peuple actuel ne soit plus celui de 1793. Les dimanches sont redevenus pour lui des jours d'allégresse ; ils paraissent à ses yeux embellir la nature. Tous voyez les citoyens, tout rayonnans de joie , sortir à grands flots de leurs demeures / remplir à l'envi tous les temples-, delà , Se répandre dans les promenades , se rassembler alternativement les uns chez les autres , et ne se séparer qu'après s'être donné de nouveaux témoignages de civilité , d'attachement et d'union.

Page 7 , ligne 19.

C'est pour cela que Thaïes a dit que nous devons être persuadés que tout est plein de Dieux. . - Si, au sein même de l'idolâtrie , les plus sages philosophes ont, en quelque sorte, pressenti la foi catholique, en voulant que leurs fausses Divinités habitassent spécialement au milieu d'eux ; au lieu de la blasphémer, comme ont fait nos prétendus novateurs, avec quelle joie n'auraient-ils pas applaudi à la céleste doctrine qui nous enseigne que le Créateur de l'univers veut bien se rendre spécialement présent dans nos temples pour y recevoir notre encens , y exaucer nos vœux? Pythagore était si convaincu de l'unité de Dieu , autant que de la nécessité de son culte pour perfectionner les hommes , et donner

aux Empires un point d'appui capable d'en affermir les hases , qu'il ne craint pas de dire, en termes équivalons , qu'il serait plus facile de soutenir une ville en Pair , que de fonder une République sans culte.

Page 18, ligne o.

Quoique Je fusse charmé, en qualité de bon protestant; de vous entendre raconter tous les abus qui excitèrent la révolte de Luther et de Calvin.... Comme les vices des prêtres sont le malheureux champ de bataille où les libertins et les incrédules vont chercher des armes pour attaquer la religion elle-meme, peut-ou mieux combattre ce dangeieux sophisme

fjii en ajoutant aux raisonnemens du philosophe Suëftois , le témoignage de Montesquieu ? « c'est mal i aisonner contre la religion, que de rassembler une longue énumération des maux qu'elle a produits , (Par le canal de ses prêtres , sans doute , parce cpi elle est incapable par elle-même d'en produire aucun) , si 1 on ne rassemble de même celle des biens quelle a faits (par leur ministère.) Si je roulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde Ks loi.,', cniles , la monarchie , le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables ».

En effet, imputer à la religion les défauts de ses ministres, ne serait-ce pas reprocher à la nature d alimenter de ses sucs nourriciers les plantes vénéneuses , lorsqu'elle nous donne , d'ailleurs , les moyens de nous en préserver. ... au soleil, sa chaleur , parce qu elle dessèche quelquefois les fleurs de nos campagnes ? Quelque parfaites que soient en elles -mêmes les lois divines ou humaines, ij en lésultera toujours des ahus, lorsque les hommes n'en feront pas la règle de leur conduite.

Page 24 ? lig. 5.

'ous aurez, beau marquer les beautés de la religion et de la philosophie On les passera. Cela peut être vrai relativement aux religions inventées par des hommes 5 mais la religion catholique ne peut pas passer les bornes que son divin Auteur lui a prescrites, nhe est une dans sa foi , invariable dans sa doctrine, î^es dogmes, les préceptes que ses ministres ensei-

enent aujourd'hui , sont le» mêmes que ceux que les Apôtres ont enseignés dès 1 origine , et .1 a pïenui galion de l'Évangile. L'uniformité de sa doctrine est A universellement établie et connue , que le peuple n'en polirait entendre sans réclamation une contraire. C'est .pourquoi l'Église a toujours rejeté de son sein les novateurs qui on. tenté d'y porter atteinte Ce ne sont pas les prêtres qui ont excité des querelles pai leur enseignement; mais les pliilosopt.es eux-m, en, es, par- la nouveauté de leurs systèmes , et par 1 impie e de leurs écrits. Les prêtres ne peuvent pas plus com jnuniquez avec des hommes qui s'attachent a décrier la sainteté de leur culte, que les magistrats ne doivent les tolérer , lorsqu'ils écrivent contre les ois.

Si nos 1, eaux-esprits étaient bien pénétrés de 1 existence de Dieu , ils sentiraient bientôt qu 1 ne peu y avoir qu'un culte, qui soit conforme à sa sagesse et à sa volonté. Ce seul raisonnement les çondim . bientôt à la révélation, et c est-la que vient 1.1 se briser toutes les divisions malheureuses quel impiété souffle dans tous les, cœurs.

Page 28 , ligne 4. '

Qu'il r ait des lois fondamentales qui tiennent toujours "séparées les choses spirituelles et les choses

temporelles... Ces lois fondamentales existent, e

doivent être d'autant plus sacrées pour les ministres évangéliques, qu'elles sont aussi uniformes, aussi invariables que les lois civiles sont sujettes aux vicissitudes humaines. Jésus - Christ a it expies g

Spient a ses Apôtres , rjup son royaume notait pas de ce monde ... qu'il n'appartenait qu'aux chefs des Nations de les dominer. .

Bien loin de craindre pour eux-mêmes les abus que l'Auteur reproche ici aux augures romains, Les magistrats des empires chrétiens savent que leur puissance se trouve consolidée par le précepte évangélique , qui nous la représente émanée de l'autorité divine elle-même, et nous ajoute qu'on ne peut secouer le joug de leurs lois, sans résister

à l'ordre de Dieu.

qui nui

Page 30, dernière ligne.

L'Etat doit pourvoir à la subsistance des prêtres.*

très On ne peut s'empêcher de faire ici une

réflexion qui se présente naturellement à l'esprit. ... voir l'IM. l .

• , ■ 1

l'État qui veut et qui doit avoir un culte, ne

peut pas se passer de prêtres et de temples pour s'exercer, plus qu'il ne peut se passer de chef, de législateurs et de tribuns, pour discuter, sanctionner et faire exécuter les lois, il est d'une

rigoureuse, justice d assurer la subsistance des magistrats de morale comme des magistrats de police, proportionnellement à la nécessité de leur nombre, à l importance de leurs fonctions, et de pourvoir à l entretien des édifices nationaux consacrés à l'exercice de leurs différents ministères. Il importe peu, sans doute, aux prêtres pénétrés de la dignité de leur sacerdoce , quel sera le mode du traitement qu'on leur destine. Le vœu le plus cher à leurs cœurs,

est d'avoir pour garantie de la liberté du culte la moralité du Gouvernement , sur-tout après avoir été si cruellement persécutés au nom de ces dernières lois qui ne leur en assuraient en apparence le libre exercice, que pour mieux les asservir et les sacrifier plus sûrement.

On ne peut disconvenir que les grands biens du clergé, les richesses des temples, et leur trop inégale répartition n'aient causé beaucoup de maux à l'église : mais une vérité plus déplorable encore, c'est que ces mêmes richesses , qui ont tant de fois servi de ressources à la France, et qui, entre des mains pures, ont été si souvent le patrimoine des pauvres, sont pleinement perdues pour l'Etat comme pour l'église, parce qu'elles ne servent aujourd'hui qu'à enrichir leurs spoliateurs.

Comme le dépouillement et la détresse où se trouve

actuellement réduit le clergé français, n'ont fait que ranimer son zèle pour la religion, il regardera sans doute comme un bienfait le salaire ou plutôt le traitement que lui prépare le Gouvernement. Mais si on se propose de les pensionner, n'est-il pas à craindre que le retard et la longueur forcés des paiemens ne fassent languir des hommes dénués de tout et desséchés depuis

12 ans par tous les genres de besoins? et n'est-ce pas ici l'occasion d'observer que le Gouvernement actuel est trop juste pour ne, pas remplir dans leur intégralité, ainsi qu'il les a fait liquider, les pensions alimentaires de cette foule d'ecclésiastiques et de religieuses, que l'âge et les

infirmités réduisent à cette dernière ressource; sauf à ceux que le zèle et la force rendent encore utiles, 9 . ne pouvoir cumuler deux traitemens.

Dans le cas où, cependant, le Gouvernement se déterminerait à pensionner les ministres du culte , il serait de sa justice d'assigner un fonds pour subvenir à l'entretien des temples , ou d'en mettre les frais à la charge des revenus des domaines nationaux, car les nouveaux enrichis se montrent la plupart trop ennemis du culte pour alléger le poids de ses charges; et quelques secours que puissent offrir les âmes honnêtes, auxquelles les ministres doivent depuis, si l'on g-tems leur subsistance, pourraient-ils suffire, lorsqu'elles , ne vivent plus que des débris de leur ancienne fortune ? C'est sans doute pour obvier, par la même loi, à tous ces inconvénients , que la République Helvétique n'a pas craint de rétablir les dîmes, pour l'entretien de ses ministres.

Au reste, quelque soit le parti que prenne le Gouvernement français , l'association du culte catholique aux lois civiles et la sanction de son antique publicité, seront toujours le plus précieux bienfait que l'église gallicane attend de la sagesse des magistrats du peuple.

Page 58 , ligne dernière.

De la folie des croisades. . . L'éditeur s'était proposé de développer le caractère des siècles , des erreurs et des passions qui

ont enfanté les croisades et la ligue, dont nos modernes écrivains ont rendu

responsables le catholicisme. Mais pour éviter la prolixité, il laisse au lecteur éclairé à juger si on peut raisonnablement attribuer à la religion les guerres d'outre-mer, dont elle n'a été que le prétexte, ou celles qu'ont allumées, 300 ans après, au sein même de la France, les malheureuses factions des Grands, et l'épikémie de la réforme évangélique du seizième siècle.

Page 5g, ligne 1g.

Il fallait que les hommes qui ont établi des chaires et des docteurs en théologie ignorassent la

nature de notre cœur et de notre esprit Cette

assertion doit rappeler au lecteur que le philosophe qui raisonne ainsi, est protestant. Qui veut la fin, doit permettre les moyens. La publicité de l'enseignement est une conséquence immédiate de la publicité du culte. Les chaires théologiques sont aussi nécessaires à l'instruction des jeunes lévites, que celles de littérature, de jurisprudence, d'histoire ? etc. le sont pour former des orateurs, des magistrats, des hommes de lettres, etc.

Sans doute la religion ne saurait être enseignée avec trop de simplicité * (Ibid. Aussi les vé-

rités qui établissent la doctrine catholique sont si admirables sous ce rapport, que leur seule analyse suffit pour persuader et convaincre les cœurs droits, les esprits libres de toute prévention. Témoin l'exposition de la doctrine catholique contre les Protestants, par le célèbre Bossuet. Mais les hommes

lopper les principes du christianisme, d'en fixer le sens, d'en déterminer l'application, qu'il l'est de donner une interprétation conforme à l'esprit des lois civiles, contre ceux qui les dénaturent pour

pu éluder l'obligation.

Page 40 , ligne 9.

Dès que vous permettrez aux théologiens

Il serait sans doute à désirer qu'on pût s'en tenir

aux leçons d'un simple catéchisme ; et c'est à

quoi l'on pourrait se borner s'il ne s'agissait que d'instruire des hommes de bonne foi, faciles à éclairer, s'il

n'y avait pas d'impies à combattre, de libertins à ré-

former. Mais lorsque les incrédules attaquent la reli-

gion jusques dans ses points fondamentaux; lorsque

les hérésiarques, les schismatiques s'autorisent de l'écriture sainte et de la tradition pour consacrer leur hétérodoxie, ne faut-il pas pour les réfuter et les ramener à l'unité de la foi, et prémunir les esprits faibles.

contre leurs impostures , approfondir , discuter les textes, les rapprocher, les comparer ensemble, recourir aux témoignages des pères de l'église, à la croyance ,des premiers siècles, à l'enseignement des apôtres.. . ? Ae faut -il pas des hommes érudits, des hommes consommés dans la science de l'écriture sainte, pour faire connaître ses dogmes et ses rites , pour les.

(fi > 1

'trhnsmettre aux enfans , comme on les ' a reçus de ses pères*? (ibid.) Les écoles, les chaires, les doc-* leurs en théologie sont donc non- seulement utiles, mais même nécessaires pour empêcher que l'erreur ou l'ignorance n'avilisse , ne dégrade la religion et ne prenne la place des vérités et des devoirs les plus essentiels. (ibid.)

Les discussions théologiques peuvent diviser les esprits sur des points que l'église n'a pas définis , sans diviser les cœurs. Mais s'il s'agit du dogme, et que les controverses troublent la tranquillité publique, ce n'est qu'aux novateurs qu'il faut s'en prendre, et c'est alors que le Gouvernement doit se servir de l'autorité de la loi pour les forcer au respect dû à la croyance reçue, en les réduisant au silence. La religion n'aurait pas à déplorer les malheurs que les réformes de Luther et de Calvin ont causés dans toute l'Europe , si les puissances catholiques avaient eu recours au moyen que prescrit le philosophe suédois à l'égard des déistes.

Au- reste quelle que soit la nature et l'opiniâtreté de l'erreur, l'esprit de haine et de persécution est d'autant moins à craindre de la part des ministres, que leur divin législateur l'a plus sévèrement réprimé dans la personne de ses disciples, qui le conjuraient de punir par le feu du ciel l'infidélité des Samaritains.

' ; ; ' :pib!oq ••-foi) ' [••.» J Xi "

i t. , Lj rfiV. • .xv . lr t • f d ' /l ».#,/«• vv

Page 40? dernière ligne.

Cicéron veut que personne n'ait des Dieux à part. Le Gouvernement actuel est trop ami de l'ordre social, pour tolérer plus long-tems un culte (si toutefois il en mérite le nom) qui n'a qu'une poignée de sectateurs, dont le Dieu est aussi inconnu que celui des Athéniens, qui n'a pour apôtres que des apostats, que l'erreur et les passions préconiseront toujours, parce que sa doctrine, parsemée de quelques traits de morale qu'elle a dérobés à l'évangile, n'offre à la vertu aucune récompense, au vice aucun châtement, au terme de la carrière humaine.

Si cette maxime eut toujours été respectée parmi nous autant qu'elle mérité de l'être, nous n'aurions jamais vu s'élever à côté et même sur les débris de nos autels, une prétendue religion d'autant plus digne d'être proscrite, issue du même fondateur, puissant alors,

ne l'inventa qu'à pour les renverser plus sûrement,

e ' .jr •• n ce y cm ne vi • uy Jnornrsi ;•••' 5

Page 50 , ligne 20. _

Sans religion , point de garantie sociale « »

« Les Nations qui ne connaissent pas le vrai Dieu » n'ont pas laissé d'affermir leurs lois par les oracles 3) de leurs Dieux ; cherchant à établir la justice et à l'autorité, par les moyens les plus inviolables qui p, se trouvaient parmi les hommes.-».,.

a Que si l'on demande ce qu'il faudrait dire d'un » État où l'autorité publique se trouverait établie 3> sans aucune religion ? On voit d'abord qu'on n'a,

j) pas à répondre a des questions chimériques : de teïs » États ne furent jamais. Les peuples où il n'y a » pas de religion, sont en même-tems sans police, 3> sans véritable subordination , entièrement sau~* » vages. Les hommes n'étant point tenus par la j) conscience, ne peuvent s'assurer les uns les autres. » Dans les Empires où les histoires rapportent que » les savans et les magistrats méprisent la religion, » et sont sans Dieu dans leur cœur, les hommes sont » conduits par d'airies principes , et ils ont un » culte public ». — (Bossuet, Politique tirée des propres paroles de V écriture sainte. Paris, 170g).

Vy>

« ■ ■ •. ■ • ?, u ?* ' *' < < • ui r.) (,r. t'

: ... J ■. ' . ■ . . ; ; r,:::ri:r' '

i, '• - , •/ ' v • i ! KO: •>»*. ;■! £'•.**. ' *

r •,, ■' 2'*} ! > i /i il. "'■:

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/delanecessiteoounse>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : lire-gratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.